



Pourquoi déposer un projet collaboratif européen en SHS ?

Les appels du cluster 2 (dit « Culture, créativité et sociétés inclusives ») portent sur des enjeux contemporains.

Contrairement aux appels ERC ou Marie Curie (MSCA) qui sont des appels blancs, les appels à projets (AAP) collaboratifs en SHS sont des appels prescriptifs. Les éclairages des chercheurs en SHS sont sollicités pour aider à traiter concrètement des enjeux contemporains (la montée des populismes, l'indépendance du pouvoir judiciaire, le rôle de la culture dans la prévention des conflits, le bien-être au travail... (Voir notre fiche « Le cluster 2 : de quoi parle-t-on ? » et le Guide appels 2025)

On entend :

- Le fonctionnement sur AAP formate la recherche ; les AAP imposent un compromis pour répondre aux attendus (appels normatifs)
- Ce n'est pas le rôle des chercheurs de répondre à une demande de politique publique
- Le fonctionnement des AAP entrave la recherche, la liberté de penser et de conceptualiser
- On doit utiliser un jargon
- Un chercheur n'est pas un manager
- On n'a pas besoin de 3 millions

Or,

Certains enjeux scientifiques ne peuvent être abordés qu'individuellement ; d'autres appellent à une collaboration et à de l'interdisciplinarité, sur une échelle variable.

Le retour critique sur les paradigmes établis appelle à une liberté de pensée sans contrainte économique (nombre de publications dans des revues classés A) ou politique ; mais les problèmes auxquels nos démocraties font face sont des problèmes sociaux, sociétaux, humains, culturels. Sans renier cette liberté de pensée, les chercheurs sur les thématiques concernées peuvent – devraient – contribuer aux

débats, aider à comprendre, à préserver notre patrimoine commun, à éclairer les décisions de politiques publiques.

La recherche n'est pas un instrument au service d'objectifs politiques mais elle peut contribuer à des prises de décisions pertinentes, effectives. Compte tenu de l'ampleur et de la gravité des enjeux soulevés dans ces AAP, ces éclairages sont cruciaux.

Aspects positifs

- Confronter sa méthodologie, son approche conceptuelle à d'autres méthodologies ; sortir de son cercle de réflexion habituel
- Mieux saisir les enjeux contemporains qui diffèrent selon les conditions locales et les lectures locales, régionales, nationales
- Se confronter à d'autres approches disciplinaires, replacer son approche disciplinaire dans un contexte plus vaste,
- Des réseaux européens se construisent sur ces enjeux contemporains : ne pas isoler la recherche française
- Financer des post-docs et autres postes de soutien à la recherche
- Contribuer aux financements des institutions, des laboratoires

Nota bene

Le fonctionnement sur AAP nous ouvre les canaux nécessaires pour déployer ces dialogues et ces échanges scientifiques.

Le financement sur AAP (qui portent sur les enjeux contemporains) et le système traditionnel (sur dotation) peuvent cohabiter

Le fonctionnement sur AAP ne préside pas (ou ne doit pas présider) à la marginalisation du fonctionnement traditionnel de la recherche et à l'indépendance des chercheurs.

Il ne revient pas aux chercheurs de planifier ou de quantifier – au moins seuls – les objectifs de communication ou d'exploitation. Les cellules Europe s'en chargent sous le contrôle de chercheurs concernés. Il ne revient pas aux chercheurs de rédiger des conventions, les cellules Europe s'en chargent. Si jargon il y a, là encore les cellules Europe sont formées pour.

Les SHS et les sciences exactes

Les appels du cluster 2 (dit « Culture, créativité et sociétés inclusives ») s'intéressent aux remises en cause de la démocratie, à la promotion de notre patrimoine, aux transformations économiques et sociales de nos sociétés.

Les autres « clusters » (santé, climat énergie...) font aussi appel aux SHS.

- Le rôle des sciences humaines et sociales n'est pas de promouvoir les sciences exactes
- Le rôle des sciences humaines et sociales ne se réduit pas à une analyse de l'acceptabilité sociale (qui, elle-même, ne consiste pas en la rédaction d'un plan de communication pour faire accepter une innovation ou un changement : voir nos fiches)
- Les SHS peuvent utilement contribuer à présenter le contexte sociétal dans lequel un changement va prendre place, à expliquer les réticences de la population (ex : cas du COVID) ou les répercussions de ce changement sur leurs modes de vie.

Les chercheurs en SHS doivent veiller à ce que leurs contributions ne soient dévalorisées, ne soient pas comprises comme de plans de communication ou de sensibilisation mais comme une méthodologie indispensable.

Les enjeux relevant de ces clusters (nouvelles technologies, I.A., santé publique, pandémies, surveillance des espaces publics, indépendance alimentaire, changement climatique...) comportent des volets humains et sociétaux qu'il ne faut pas marginaliser, négliger ou mal analyser.

pcn-shs@recherche.gouv.fr